[Text]

The Vice-Chairman: So that is only the third one. Mr. Brittain.

Mr. Brittain: Oh, yes. Mr. Chairman, we have been, of course, working very closely with the region on this. They are keeping us informed. We are making the best estimate we can of what the workload might be on the department. This is pure crystal ball gazing. We will be as well geared up as we can to receive the work that flows out of operation service but until we have some better idea of just what that load will be our hands are tied. However, we are standing ready and will make an all-out effort when it starts having its impact on the department and the agencies.

Mr. MacDonald (Cardigan): Mr. Chairman, if I might, most of those requests will go to either Pension Commission or War Veterans Allowance.

• 2030

So it will not be so hard to deal with as far as our department is concerned.

The Vice-Chairman: Mr. Flynn.

Mr. Flynn: On the estimate of the request on the prisoners of war—you gave a figure and you said that you had roughly 3,000 applications to come. Are we within the estimate that we had handled at the Committee?

The Vice-Chairman: Mr. MacDonald.

Mr. MacDonald (Cardigan): Yes, Mr. Chairman.

Mr. Marshall: Yes, I want to get Mr. McCracken back for a moment. In Vote 20 the forecast expenditures for 1975-76 was \$50,000 and the estimate for 1976-77 has gone up to over \$1 million. I presume this means that there are a lot veterans applying under the veterans housing legislation. Can you give us a short 30 second résumé of how it is progressing? Are the request increasing?

The Vice-Chairman: Mr. McCracken.

Mr. McCracken: Mr. Chairman, I have to say that in a way we ground to a halt for about two to three months following the amendments to the National Housing Act. I think we are rolling again fairly well. I do not think the figures are going to run to 2,000 or 3,000 this year but the provision in Vote 20 also provides for a 10 per cent capital grant to low rental housing projects, and I apologize for not including that in my brief answer to Mr. Flynn.

Where a non-profit corporation such as the Legion obtains a loan under Section 15(1) of the National Housing Act for the development of a low rental project, the Department of Veterans Affairs, in addition to the grants from CMHC, can make an additional 10 per cent capital grant where the project, on completion, is occupied at the beginning by not less than 50 per cent veterans. The definition of veteran includes widows and widowers of World War I and World War II veterans and I think even before that so it should not be too hard to meet this condition.

[Interpretation]

Le vice-président: Voilà pour la troisième question. Monsieur Brittain.

M. Brittain: Ah, oui. Monsieur le président, nous travaillons de près avec nos bureaux régionaux qui nous gardent constamment informés sur cette question. Nous essayons d'évaluer du mieux possible la charge que cela pourra occasionner au ministère. Mais ce n'est vraiment qu'une devinette de notre part. Nous nous préparerons du mieux possible pour recevoir tout le travail provenant du service des opérations, mais nous ne pouvons rien faire tant que nous ne savons pas quelle sera plus exactement la charge de travail. Toutefois, nous sommes prêts et nous tendrons tous nos efforts à ne pas être retardés lorsque ce transfert commencera à se faire sentir pour le ministère et ses organismes affiliés.

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur le président, la plupart de ces demandes seront adressées à la Commission des allocations aux anciens combattants.

Par conséquent, la situation ne sera pas aussi dramatique pour le ministère qu'elle pourrait le sembler.

Le vice-président: Monsieur Flynn.

M. Flynn: Je reviens aux demandes des prisonniers de guerre dont vous avez évalué le nombre: vous avez dit que vous en aviez déjà reçu une certaine quantité mais que vous en attendiez encore 3,000. Est-ce que ce chiffre correspond à celui que vous aviez donné au Comité?

Le vice-président: Monsieur MacDonald.

M. MacDonald (Cardigan): Oui, monsieur le président.

M. Marshall: J'aimerais revenir à M. McCracken pour un instant. Je constate que pour le crédit 20, les dépenses prévues pour 1975-76 étaient de \$50,000 alors qu'elles dépassent le million de dollars pour 1976-77. Cela signifie-t-il qu'il y a beaucoup plus d'anciens combattants qui font une demande de prêts aux termes de la Loi sur l'habitation destinée aux anciens combattants? Pouvez-vous nous expliquer rapidement à quoi tient cette augmentation? Sont-ce les demandes qui augmentent en nombre?

Le vice-président: Monsieur McCracken.

M. McCracken: Monsieur le président, dans les deux ou trois mois qui ont suivi l'entrée en vigueur des modifications à la Loi nationale sur l'habitation, rien n'a été entrepris. Toutefois, nous avons depuis recommencé à rouler à une bonne vitesse de croisière. Je ne pense pas que les chiffres atteignent les 2,000 ou 3,000 demandes cette année, mais le crédit 20 inclut aussi une disposition permettant de verser des subventions en capital de 10 p. 100 destinées aux projets de logements à loyer modique; je m'excuse de n'en avoir pas fait mention dans ma réponse à M. Flynn.

Si une société à but non lucratif comme la Légion reçoit un prêt aux termes du paragraphe 15(1) de la Loi nationale sur l'habitation, et que le prêt soit destiné à la construction de logements à loyer modique, le ministère des Affaires des anciens Combattants peut ajouter aux subventions de la SCHL une subvention supplémentaire en capital de 10 p. 100, si le lotissement, une fois construit, est occupé dès le début par au moins 50 p. 100 d'anciens combattants. Le définition des anciens combattants inclut bien sûr les veufs et veuves de la première guerre mondiale et les anciens combattants de la deuxième guerre mondiale. Je pense même que les autres anciens combattants peuvent répondre à ce critère.